

Approbation pour l'année universitaire 2021/2022, de la liste
des parcours BUT de l'IUT de Tarbes

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire Du 8 décembre 2020

Délibération 2020/12/CFVU – 161

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;

Vu les statuts de l'université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 35

**Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent pour l'année universitaire 2021-2022,
la liste des parcours BUT, de l'IUT de Tarbes (document).**

Toulouse le 8 décembre 2020

Le Président


Jean-Marc BROTO



Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 25

Nombre de voix favorables : 9
Nombre de voix défavorables : 1
Nombre d'abstentions : 15
Ne prennent pas part au vote : 0
Nombre de votes blancs : 0

Bachelors Universitaires de Technologique B.U.T.

B.U.T. GEA	Gestion comptable, fiscale et financière Gestion, entrepreneuriat et management d'activités Contrôle de gestion et pilotage de la performance
B.U.T. TC	Marketing digital, e-business et entrepreneuriat Business international : achat et vente Business développement et management de la relation client
B.U.T. MMI	Stratégie de communication numérique et design d'expérience Création numérique Développement web et dispositifs interactifs
B.U.T. GEII	Électricité et maîtrise de l'énergie Électronique et systèmes embarqués
B.U.T. GMP	Innovation pour l'industrie Conception et production durable
B.U.T. GCCD	Travaux Bâtiment Travaux Publics Réhabilitation et amélioration des performances environnementales des bâtiments